



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE – ANNÉE 2007 (ART. 955 C.M.)

Dans le respect de l'article 955 du Code municipal, je suis heureux d'avoir une nouvelle fois l'opportunité de vous présenter et de partager avec vous mon rapport de la situation financière de la municipalité. Le présent rapport traite des aspects suivants de la gestion municipale :

- les états financiers 2006;
- le dernier rapport du vérificateur de la municipalité;
- le dernier rapport triennal d'immobilisation;
- les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2007;
- les réalisations de l'année 2007;
- les orientations générales de l'année 2008;
- le prochain programme triennal d'immobilisations;
- le traitement actuel des élus de la municipalité.

Je dépose de plus en annexe une liste de tous les contrats supérieurs à 25 000\$ ainsi que de ceux dont la valeur supérieure à 2 000\$ totalisent plus de 25 000\$ pour un même fournisseur.

1- États financiers 2006 de la municipalité

Les états financiers au 31 décembre 2006 de la municipalité, tels qu'ils ont été déposés à l'occasion de la session du conseil du 3 avril 2007, montrent des revenus de 3 304 027\$ pour des dépenses de 3 145 508\$ faisant ainsi apparaître un surplus de 180 287\$ après application des affectations de contributions à même le surplus des années antérieures. Pour ce qui est du surplus total accumulé, il s'élevait au 31 décembre 2006 à 327 824\$ dont une part de 216 342\$ était non-affectée.

2- Dernier rapport du vérificateur

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur de la municipalité, a émis un rapport sans restriction attestant que les états financiers de la municipalité pour l'exercice concerné, présentaient fidèlement la situation financière de la municipalité de Compton, selon les

principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3- Le dernier programme triennal d'immobilisation

L'année 2007 a été une année d'activité intense, sans doute l'une des meilleures des dernières années. Dans la lancée des projets mis en branle l'an dernier, la municipalité a procédé à la réalisation de travaux et à l'acquisition de biens qui ont été complétés selon le programme d'immobilisations et dans le respect des budgets et échéanciers : Réception du camion citerne du service de protection contre l'incendie, achat d'une rétrocaveuse, réalisation des travaux de remplacement de la conduite d'égout et de pose d'une conduite d'aqueduc dans le secteur de l'école Louis-St-Laurent, aménagement d'une section de trottoir entre la rue Jeanne et le restaurant La Maison du Verger, rechargement et asphaltage du chemin du Brûlé sur 2 km, aménagement et asphaltage du stationnement Hatley, correction des gardes-fous des deux ponts enjambant la rivière Coaticook, sur le chemin de la Station, achat et installation de panneaux à l'effigie du logo de la municipalité, marquant les limites du territoire municipal, amorce des travaux de reconstruction du pont de fer enjambant la rivière Moe sur le chemin Hyatt's Mills, terminaison des travaux de réaménagement de la caserne, acquisition d'une caméra thermique, de 17 radios de communication et de 3 appareils respiratoires pour le service de protection contre l'incendie.

Ces travaux et ces acquisitions représentent tous des investissements à long terme qui étaient nécessaires pour l'amélioration des services municipaux et le bien-être de la population. Dans ce sens, on peut considérer que nous travaillons déjà à l'avenir de notre municipalité.

Les immobilisations acquises en 2007 totalisent ainsi plus de 850 000\$. Cela n'inclut pas les procédures que nous amorçons pour le remplacement du pont de fer du chemin Hyatt's Mills et les 220 000\$ qu'elles demanderont en investissements.

4- Indications préliminaires quant aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2007

À partir des informations dont dispose l'administration à la date du présent rapport, les résultats financiers de l'année 2007 laissent présager un surplus de plus de 150 000\$, lequel est dû en grande partie à des revenus extraordinaires provenant de l'encaissement de la part de la municipalité dans les surplus accumulés de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

5- Réalisations de l'année 2007

L'année 2007 a été fertile en projets et travaux dans le respect du plan des immobilisations adopté par le conseil l'an dernier.

Nous avons, comme indiqué plus haut, complété l'achat de notre camion citerne et l'aménagement de la caserne pour le service de protection contre l'incendie. Nous avons aussi procédé, pour le même service, à l'achat d'appareils radios de communication, d'appareils respiratoires, d'une caméra thermique et du logiciel « Première ligne ». Ces acquisitions de plus de 250 000\$ permettent à la municipalité de respecter complètement ses engagements dans la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Coaticook.

Un volume important de travaux et quelques acquisitions ont aussi été réalisés au niveau du service des travaux publics. Nous avons d'abord procédé, en mars, à l'achat d'une rétrocaveuse usagée devant remplacer le chargeur que la municipalité devait louer chaque année de l'entreprise privée à un coût annuel de 7 000\$. Cette seule économie justifie pleinement cette acquisition alors que cette machine a pu servir à de multiples autres tâches depuis, facilitant le travail et la flexibilité du personnel municipal. Au niveau des ouvrages, je vous rappelle la réalisation des travaux de rechargement et de pavage réalisés sur le chemin Du Brûlé, l'aménagement et le pavage du stationnement Hatley, la réparation des garde-fous des ponts du chemin de la Station, la construction d'une section de trottoir entre le restaurant La Maison du Verger et la rue Jeanne, la conception et l'installation des panneaux d'identification de la municipalité. Tous ces investissements totalisent plus de 340 000\$, sans compter les montants toujours importants engagés dans l'amélioration et l'entretien de base du réseau des chemins municipaux.

L'année 2007 marque aussi de façon évidente l'entrée de la municipalité à l'intérieur des nouvelles problématiques découlant de la gestion des cours d'eau. C'est en réponse à ces nouveaux besoins que nous avons procédé à des travaux de protection des berges de la rivière Coaticook, en vue de protéger le chemin et le pont Jacques et à des travaux dans le lit de la rivière Moe, afin de minimiser les risques d'embâcles, dans l'objectif de mieux protéger les habitations vulnérables du secteur. Ces investissements de près de 40 000\$ représentent le prélude de ce que nous serons forcés d'y consentir dans les prochaines années pour préserver l'équilibre entre l'occupation des zones sensibles et l'environnement.

Au niveau de notre programme d'amélioration des réseaux d'égout et d'aqueduc, il m'est agréable de vous dire que les travaux effectués dans

le secteur de l'école Louis-St-Laurent se sont non seulement réalisés à un coût inférieur aux prévisions, mais qu'ils ont aussi donné des résultats bien au delà de nos espérances. De fait, ces travaux ont permis de réduire considérablement l'introduction d'eaux illicites dans le réseau, rendant l'usine de traitement des eaux usées pleinement adéquate en regard non seulement des besoins actuels, mais des besoins futurs de la municipalité. On peut donc considérer que la limite au développement domiciliaire attribuable à la capacité de l'usine de traitement des eaux usées est maintenant du passé. Je souligne aussi que des améliorations notables aux réseaux d'aqueduc ont été réalisées au cours des mêmes travaux. L'investissement dans ce secteur aura ainsi totalisé plus de 250 000\$.

Au niveau de l'environnement, il faut noter la mise sur pied du programme de collecte des plastiques agricoles directement à la ferme et le réaménagement récent de la fréquence de la collecte des ordures, maintenant aux deux semaines sur l'ensemble du territoire municipal. Nos premières constatations nous laissent déjà prévoir que ce changement aura un effet non négligeable sur le volume des matières collectées via le service de la collecte sélective de la MRC. Il prépare aussi le terrain pour la mise en place en janvier 2008 de la collecte des matières compostables. Je souligne en terminant le succès de notre programme de soutien aux familles pour l'achat de couches réutilisables. Cette mesure que nous avons renforcée il y a quelques semaines continuera de s'appliquer au cours du prochain exercice financier de la municipalité.

De plus en plus enfin, je note que Compton se démarque comme étant une des municipalités les plus dynamiques de la région. Les nombreuses activités qui s'y tiennent au cours de l'été et de l'automne prennent au fil des années une importance grandissante qui dépasse nos limites territoriales : Fête Nationale, activités du lieu historique Louis-S-St-Laurent, Week-end des saveurs, machines d'Antan et Les Comptonales profitent du soutien municipal et placent Compton au cœur de l'action régionale pour le plus grand intérêt de toute la population. Je profite de l'occasion pour saluer et remercier les organisateurs de ces événements pour le déploiement de leurs énergies et le rayonnement qu'ils font rejaillir sur notre communauté.

6. Organisation générale du budget 2008

Nous amorcerons d'ici peu nos travaux relatifs à la préparation et à l'adoption du budget 2008. Déjà toutefois des grandes lignes se dégagent. Je me permet cependant de noter que bien qu'elles continuent à privilégier le renouvellement et le maintien à niveau de nos infrastructures et équipements, elles demeurent dans l'axe de la continuité

et de l'équilibre entre le développement et la capacité de payer de nos contribuables.

Au chapitre des nouveautés, je veux vous signaler que malgré notre position favorable en regard de ce qui se passe ailleurs, nous devons prévoir des augmentations de coûts de l'ordre de 30% pour la collecte des ordures. De plus, nous savons déjà que notre contribution à la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook s'accroîtra de façon importante par le fait des coûts supportés par l'organisation pour se conformer aux lois en matière d'environnement (lieu d'enfouissement technique). Alors que le coût pour une tonne à enfouir est présentement de 42.50\$ plus taxes, il pourrait passer à 80\$ plus taxes dès janvier 2008. Je souligne toutefois que le coût de disposition des matières compostables devrait pour sa part se situer autour de 40\$ la tonne, d'où l'importance d'encourager notre population à s'engager rapidement dans la diversion de ses matières compostables vers le bac brun.

Comme nous le verrons au programme des immobilisations, nous aurons encore des investissements importants à consentir pour l'année 2008. Ces investissements auront toutefois des impacts limités sur le budget en ce qu'ils profiteront des divers programmes de subventions gouvernementaux qui leur sont applicables et pour d'autres, feront l'objet de financements à long terme ayant un impact minime sur les engagements financiers de l'année. Nous profiterons aussi encore des surplus accumulés pour réaliser des travaux et acquisitions sans augmenter le fardeau fiscal de nos concitoyens. En résumé, la croissance du taux de taxation ne devrait pas dépasser le taux d'inflation.

7. Le prochain programme triennal d'immobilisation

J'annexe au présent rapport, le programme triennal d'immobilisation 2008-2010 de la municipalité.

Comme vous le verrez, nous prévoyons ainsi effectuer des investissements de plus d'un million de dollars au cours du prochain exercice financier.

J'attire enfin votre attention sur la nécessité de planifier pour les années à venir, une démarche de mise à niveau majeure de nos bâtiments municipaux. Comme nous le savons, les bâtisses occupées par les services municipaux datent pour certains du siècle dernier et toutes ont de la difficulté à rencontrer les nouveaux besoins d'une population plus active et en même temps vieillissante. Rénovations majeures ou constructions nouvelles devront donc être inscrites au programme avec l'objectif de devancer si possible leur réalisation. Encore ici, nous envisageons

profiter au maximum des programmes d'aide alors que les soldes restant seront financés à long terme. Je compte d'ailleurs sur toute la population pour nous aider à définir nos besoins et soutenir les démarches nécessaires à la mise en place de ces nouvelles infrastructures.

8. Rémunération des élus

La rémunération des élus de la municipalité de Compton s'établit actuellement comme suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	8 340\$	4 170\$	12 510\$
Conseiller (ère)	2 780\$	1 390\$	4 170\$
Maire siégeant au conseil de la MRC			4 875\$

Sauf pour l'indexation, aucune augmentation de rémunération des élus n'est prévue pour la prochaine année.

Notre municipalité poursuit depuis les dernières années paisiblement sa route. Je note toutefois que la vitesse des changements s'accélère et je suis d'avis que l'administration municipale doit rester au diapason de cette ère de modernisation et de dynamisme plus affirmé. J'espère que ce rapport vous aura donné le goût d'emboîter le pas.

Fernand Veilleux, Maire